



Déclaration préalable du SNUipp-FSU au CTSD du 6 février 2018

La baisse des effectifs dans les classes est la première demande des enseignants du premier degré quand on les interroge sur les leviers à actionner prioritairement pour améliorer les résultats de leurs élèves.

Les effectifs dans les classes impactant autant la réussite des élèves que les conditions de travail des enseignants.

Pour le faire valoir, le SNUipp-FSU a lancé une mobilisation nationale auprès de la profession pour réclamer la baisse des effectifs à moins de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire.

Mais pour la profession et pour le SNUipp-FSU, la baisse des effectifs n'est pas le seul levier à actionner pour prévenir les difficultés scolaires.

A contrario de ce qui se préfigure sur le département, le dispositif PMQDC est un levier plébiscité par la grande majorité des collègues qui y sont ou y ont été impliqués. C'est une des réponses à la difficulté scolaire à laquelle nous croyons le plus et qu'il faut maintenir et même amplifier.

Il faudrait également faire un effort conséquent sur la formation initiale et continue des enseignants.

Il faudrait mener une politique nationale de scolarisation des moins de trois ans ambitieuse qui ne dépende pas des volontés des mairies.

Il faudrait former et recruter des personnels spécialisés afin que les RASED soient en capacité d'intervenir partout et notamment dans la spécialité de l'aide à dominante relationnelle.

Il faudrait renforcer le contingent de postes de titulaires remplaçants et de brigades de formation pour répondre aux nécessités de suppléance sur l'ensemble du département.

Mais nous sommes pessimistes sur la capacité du département à pouvoir enclencher des mesures positives sur ces leviers pour la rentrée 2018.

Le choix politique imposé par le ministère de concentrer l'effort en direction du dédoublement des classes de CP en REP et CE1 en REP+ va consommer la totalité des 52 postes supplémentaires attribués au Vaucluse sans que cela soit suffisant.

La mise en place de cette mesure sans en avoir réellement les moyens va donc se réaliser au détriment des conditions d'apprentissages des autres élèves qui fréquentent ces mêmes écoles en EP et des élèves de toutes les écoles qui n'en ont pas le label. De celles qui en ont été sorties ou qui n'y ont pas été intégrées.

Ils méritent pourtant eux aussi qu'on se préoccupe de leur réussite scolaire.

Cela ressort clairement à la lecture du projet d'organisation de la rentrée scolaire qui est présenté aujourd'hui.

- Des écoles pourraient subir une fermeture de classe ou ne pas obtenir d'ouverture faute de pouvoir améliorer les seuils appliqués ou de pouvoir prendre en compte leur situation objectivée sur d'autres critères que le nombre d'élèves.

Nous pensons aux écoles REP et REP+ dans lesquels les classes non dédoublées vont être chargées.
Nous pensons aux écoles qui concentrent des populations défavorisées avec des difficultés scolaires identiques à celles de l'Education prioritaire sans en avoir l'étiquette.
Nous pensons aux écoles dont les difficultés d'organisation pédagogique nécessitent que l'on dépasse la seule prise en compte des effectifs.
Nous pensons aux écoles comportant une ULIS et qui ont besoin de bonnes conditions pour réussir l'inclusion scolaire...

- Des mesures complémentaires sont proposées à l'étude du CTSD, sans que ne soient affichées des intentions de créations de postes de TR et de BDFC ou encore le nombre de postes qui seraient consacrés aux départs en formation CAPPEI.

Cela nous semble révélateur des difficultés du département à pouvoir répondre aux nécessités d'organisation de l'Ecole pour la rentrée scolaire prochaine.

Le ministre de l'éducation a déclaré vouloir construire une école de la confiance.

Cette confiance, les enseignants veulent en premier lieu qu'elle se traduise dans la possibilité qui leur est donnée de pouvoir travailler sereinement et dans des conditions d'exercice et de rémunération de leur métier correctes.

S'agissant des conditions d'exercice, les directeurs d'écoles dénoncent depuis la rentrée la dégradation des leurs pour mener leurs missions. Les raisons en sont multiples, et si on doit se féliciter de votre volonté de rechercher des améliorations techniques au plan départemental, il reste pour nous fondamental de prendre en compte la nécessité de rétablir la présence de personnels non enseignants dans les écoles et d'augmenter le temps de décharge de service octroyé aux directeurs pour effectuer les missions liées à la direction.

Si une augmentation générale des décharges des directeurs relève de décisions ministérielles, vous avez pour autant la possibilité de prendre des mesures particulières. C'est dans ce sens que nous demandons de maintenir le niveau de toutes les décharges de direction des écoles qui pourraient en subir une baisse en cas de mesure de carte scolaire négative.

Ces conditions d'exercice, elles sont dégradées pour les collègues d'un secteur de la circonscription de Carpentras dans lequel il manque un psychologue scolaire. Ils se trouvent démunis et parfois en difficulté pour répondre à des situations complexes faute de bénéficier de l'expertise d'un psychologue. Nous vous demandons de bien vouloir trouver une solution rapidement pour remédier à cette situation.

S'agissant des conditions de rémunération, nous voulons nous faire ici le relai de nos collègues exerçant les missions de référents pour le numérique. Ecartés du versement de l'ISAE, ces collègues subissent actuellement un déclassement salarial en comparaison des autres professeurs des écoles puisqu'ils ne touchent aucune indemnité pour l'exercice de leurs missions. Nous vous demandons d'intervenir auprès du recteur pour que l'IMP mise en place par décret le 10 mai 2017 leur soit allouée pour l'exercice des missions qu'ils effectuent.

S'agissant de pouvoir travailler sereinement, les remises en causes des mesures salariales PPCR, la mise en place d'un jour de carence ou encore les annonces inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique sont à l'encontre des considérations positives qu'attendent des salariés de leur employeur.

Si les orientations affichées par le gouvernement aboutissaient, cela signifierait la fin de la fonction publique au service de l'intérêt général.

C'est dans cette fonction publique là que les enseignants s'engagent au sein de l'Education nationale, le SNUipp-FSU s'opposera avec eux à sa remise en cause.